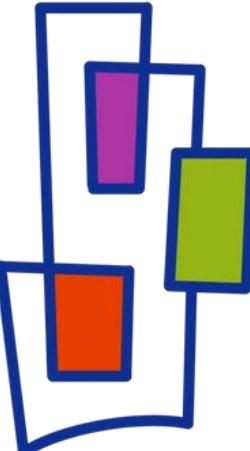


**Campagne inter-régionale d'évaluation  
de la démarche du projet d'accompagnement  
personnalisé**

**Webinaire de présentation et lancement**  
**26/01/26**



# Propos introductifs



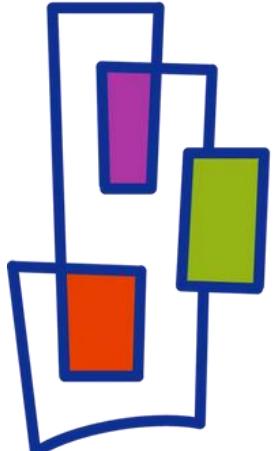
Développé par :



Mutualisé par :



- 2022 - Campagne régionale d'évaluation des pratiques sur la démarche de projet personnalisé - CAPPS Bretagne
- Formation à la démarche de projet personnalisé catalogue de formation médico social du CAPPS Bretagne
- 2025 Février – Webinaire Midis de la qualité : Evaluation de la qualité en Bretagne, premiers enseignements
- 2026 : Lancement d'une campagne d'évaluation à l'échelle inter-régionale dans le cadre de la FORAP



# Au programme



Développé par :



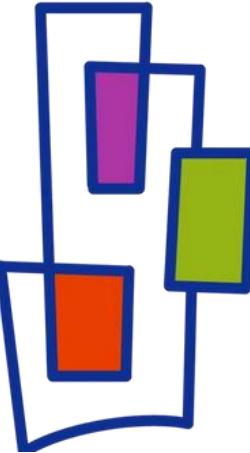
Mutualisé par :



- Contexte
- Principes de l'évaluation
- Contenu de l'évaluation :
  - Le diagnostic organisationnel
  - L'audit sur dossier
  - La méthode de l'accompagné traceur
- Outilage à votre disposition
- E-forap : saisie et résultats en ligne
- Calendrier de la campagne
- Pour aller plus loin : Questions / réponses



# Contexte



# Des textes en faveur du PAP



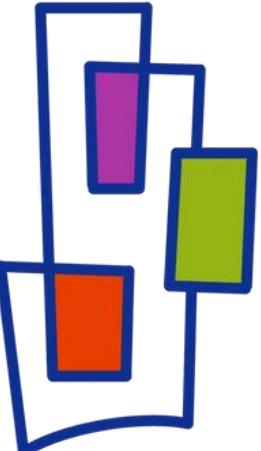
Développé par :



Mutualisé par :



- Dans la continuité de la loi N°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la prise en compte des attentes de la personne dans la démarche de projet personnalisé est un principe fondamental identifié dès la recommandation-cadre de la Haute Autorité de Santé (HAS ex-ANESM) sur la « Bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » (Juin 2008).
- La Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) HAS relative aux « Attentes de la personne et au projet personnalisé » (Décembre 2008) définit l'objectif de personnalisation, à savoir que « Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet. Le processus à mobiliser pour cela - véritable apprentissage d'une co-construction patiente entre la personne et l'accompagnant - représente la meilleure réponse que peuvent apporter les professionnels face au risque d'une approche standardisée. »



# Dispositif d'évaluation HAS



Développé par :



Mutualisé par :



**OBJECTIF 1.10 – La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement**

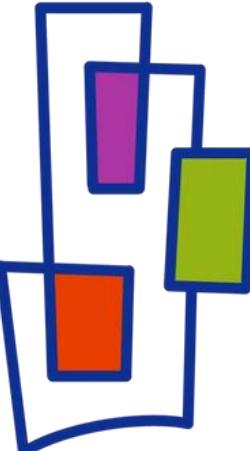
**OBJECTIF 1.11 – L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne**

**OBJECTIF 2.4 – Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des risques auxquels elle est confrontée**

**OBJECTIF 3.4 – L'ESSMS co-construit sa stratégie d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive**



# Principes de l'évaluation



# Pourquoi une évaluation ?



Développé par :

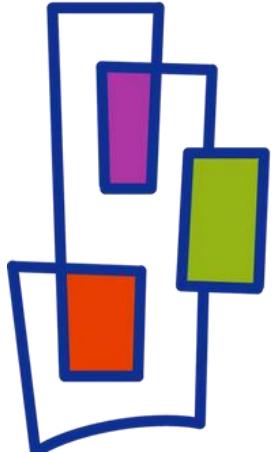


Mutualisé par :



- **Initier une réflexion collective sur le déploiement du projet d'accompagnement personnalisé**
- **Construire des outils d'accompagnement dans la démarche du projet personnalisé**

- Nécessité d'établir un diagnostic organisationnel pour inscrire le projet d'accompagnement personnalisé dans les organisations (*projet établissement, système d'information, référent(s), partage d'information, indicateurs de suivi, etc.*)
- S'inscrire dans une démarche de co-construction avec l'usager dans le respect de la singularité de la personne accompagnée
- S'inscrire dans une démarche continue de co-évaluation du projet d'accompagnement personnalisé
- Partager ses expériences et identifier les leviers d'amélioration des pratiques
- Construire un réseau d'échanges autour de la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisés



# Objectifs de l'évaluation



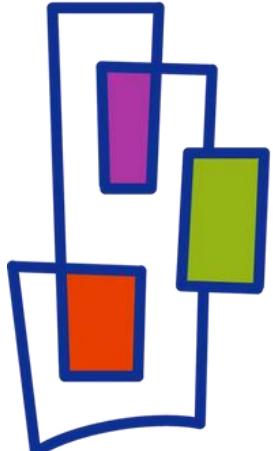
Développé par :



Mutualisé par :



- Objectif principal : Etablir un état des lieux de la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisé pour chaque entité participante.
- Objectif secondaire : Partager les enseignements inter-structures sur la démarche du projet d'accompagnement personnalisé.



# Qui est concerné ?



Développé par :



avec l'appui du CAPPS Bretagne

Mutualisé par :

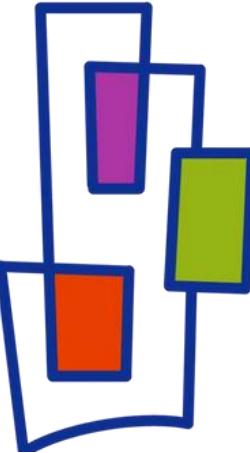


- Toutes les structures médico-sociales et USLD :
  - Volontaires et adhérents au CAPPS Bretagne
  - Inscriptions via formulaire d'engagement
- Pour les structures engagées : *démarche institutionnelle du projet personnalisé mis en œuvre depuis plus de 12 mois*

**Possibilité d'engagement à l'échelle de l'établissement ou d'une unité, d'un service**



# Contenu de l'évaluation



# Evaluation en 3 volets



Développé par :



Mutualisé par :



- **Volet 1 : Diagnostic organisationnel**

- Réaliser un état des lieux sur la démarche institutionnelle
- Identifier les points forts et les points à améliorer dans l'organisation en faveur de la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisé

- **Volet 2 : Audit sur dossier**

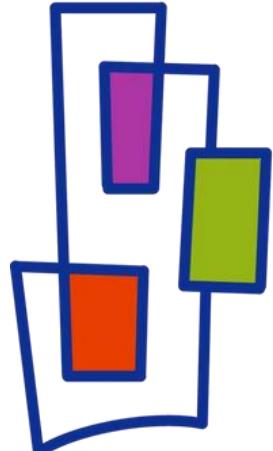
*Les dossiers sélectionnés concerneront uniquement les personnes accompagnées présentes depuis 12 mois minimum.*

- Evaluer la mise en œuvre « opérationnelle » du projet personnalisé
- Identifier les points forts et les points à améliorer dans la démarche de réalisation des projets personnalisés

- **Volet 3 : Méthode de l'accompagné traceur (facultatif)**

*Les personnes rencontrées seront présentes dans la structure depuis 12 mois minimum.*

- Croiser le regard de la personne accompagnée et des professionnels permet de repérer les écarts de perception, de ressentis.
- Identifier les points forts et les points à améliorer



## Volet 1 : Diagnostic organisationnel



Développé par :



Mutualisé par :



### 12 critères répartis en 2 chapitres

- **Chapitre 1 :**

Organisation de l'établissement autour du projet d'accompagnement personnalisé

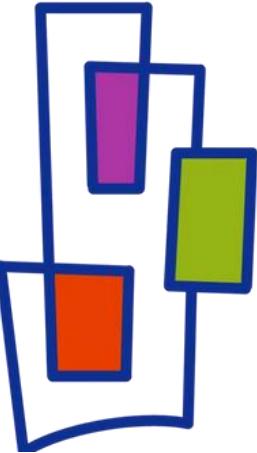
Projet d'établissement, partage d'information, procédure, référent(s), indicateurs de suivi

- **Chapitre 2 :**

Conception et mise en œuvre de la démarche du projet d'accompagnement personnalisé

Existence d'un recueil formalisé, temps dédiés, concertation, formalisation écrite

=> Modalités de réponse : oui, en grande partie, partiellement, non



## Volet 2 : Audit sur dossier



Développé par :



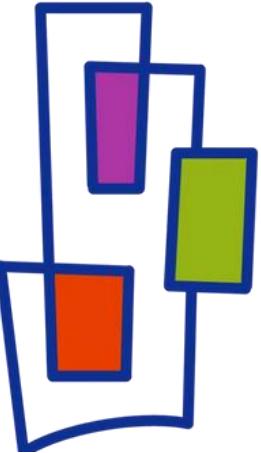
Mutualisé par :



**16 critères répartis en 4 chapitres (traçabilité)**

1. Premiers contacts : Information, recueil des données
2. Construction : Analyse en équipe, échanges avec la personne, existence d'objectifs, traçabilité de l'acceptation ou refus
3. Mise en œuvre : Partage d'information, mobilisation des ressources, actions
4. Co-Evaluation : Analyse et échanges, traçabilité  
=> Modalités de réponse : oui, non

*Evaluation de 30 dossiers  
ou de l'exhaustivité des dossiers  
si < 30 personnes accompagnées*



## Volet 3 : Méthode de l'accompagné traceur

Facultatif



Développé par :



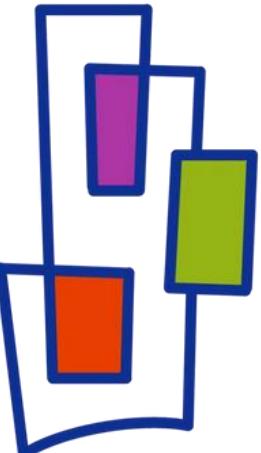
Mutualisé par :



### Entretien avec la personne accompagnée et l'équipe autour de 5 chapitres

1. Recueil des attentes et évaluation des besoins
2. Co-construction du projet d'accompagnement
3. Diffusion / communication
4. Mise en œuvre
5. Suivi et réévaluation

=> Modalités de réponse : Synthèse des points forts et axes d'amélioration  
à partir des entretiens semi-directifs



# Qui complète et comment ?



Développé par :



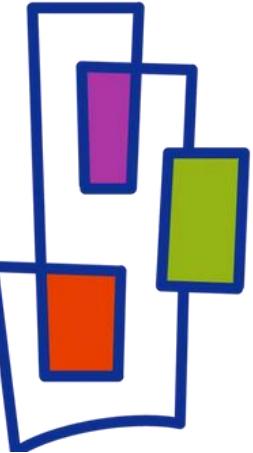
Mutualisé par :



	<b>Volet 1 :</b> <b>Diagnostic organisationnel</b>	<b>Volet 2 :</b> <b>Audit sur dossier</b>	<b>Volet 3 :</b> <b>Méthode de l'accompagné traceur</b>
<b>Qui complète ?</b>	Les professionnels identifiés dans le pilotage de la démarche du projet personnalisés (directeur, IDEC/cadre de santé, référent(s) institutionnel(s), représentant du CVS...)	Un binôme d'enquêteurs, un jour donné	Un binôme de professionnels formés à la méthode et, si possible, extérieur à l'entité
<b>Comment ?</b>	Séance de concertation Saisie en ligne (eFORAP)	Recueil des données un jour donné Saisie en ligne (eFORAP)	Entretien avec un usager puis avec des professionnels qui accompagnent l'usager Saisie en ligne (eFORAP)
<b>Résultats</b>	Diagnostic instantané sous forme de rapport individualisé Restitution et rapport régional à postériori		



Outilage à  
disposition



# Outils pour la conduite de projet

Développé par :



Mutualisé par :



## Le diagnostic organisationnel

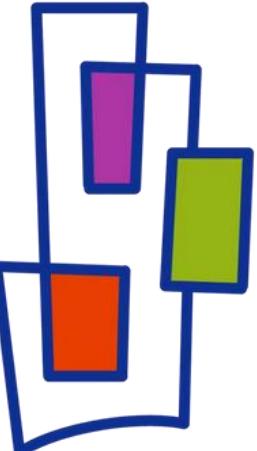
Questions	Modalités de réponse
<b>A- L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT AUTOUR DU PROJET PERSONNALISE</b>	
1. Dans votre structure, existe-t-il une démarche de projet personnalisé ?	
2. Les principes et modalités de mise en œuvre du projet personnalisé sont-ils définis dans le projet d'établissement ?	
3. La démarche de projet personnalisé a-t-elle fait l'objet d'une information auprès :	
De l'équipe de direction	
Des personnels éducatifs et soignants	
De tous les personnels de l'établissement	
De l'usager	
De la famille et/ou des représentants légaux de l'usager	
4. Existe-t-il une procédure formalisée qui détaille la démarche du projet personnalisé ?	
5. Existe-t-il un ou des indicateur(s) de suivi relatif(s) au projet personnalisé ? (Ex: nombre de projets personnalisés formalisés, nombre de projets personnalisés évalués, etc.)	
6. Existe-t-il un (ou plusieurs) référent(s) par projet personnalisé ?	
7. La mission du référent est-elle formalisée ? (fiche de missions/poste)	
<b>B- CONCEPTION - MISE EN ŒUVRE - EVALUATION DU PROJET PERSONNALISE</b>	
8. Un recueil des attentes est-il réalisé dans le cadre d'une rencontre formelle ?	
9. Existe-t-il de façon formelle des temps dédiés :	
A la conception du projet personnalisé ? (du recueil des attentes jusqu'à la définition des objectifs)	
A la mise en œuvre du projet personnalisé ? (la mise en œuvre des objectifs)	
A l'évaluation du projet personnalisé ? (la discussion autour des objectifs et le réajustement de ces derniers)	
10. L'élaboration du projet personnalisé fait-elle l'objet d'une concertation pluridisciplinaire ?	
11. La formalisation écrite du projet personnalisé est-elle réalisée ?	
12. Le document ou support « projet personnalisé » de la personne est-il réactualisé au moins une fois par an ?	

## L'audit sur dossier

Items	Exemples d'éléments de preuves	Dossier 1	Dossier 2	Dossier 3	Dossier 4	Dossier 5	Dossier 6	Dossier 7
<b>PREMIERS CONTACTS</b>								
1 La personne accueillie a été informée sur le projet personnalisé	Traçabilité de l'information délivrée							
<b>CO-CONSTRUCTION</b>								
3 Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse en équipe	Traçabilité de l'analyse							
4 Un temps d'échanges avec la personne a eu lieu, afin de réécrire autour de son pré-projet personnalisé	Traçabilité du temps d'échanges							
5 Le projet personnalisé de la personne accueillie est formalisé	Présence d'objectifs définis dans le projet personnalisé							
6 La personne accueillie a donné son accord (ou refus) sur son projet personnalisé	Traçabilité de l'accord ou du refus de la personne							
<b>MISE EN ŒUVRE</b>								
Les professionnels concernés sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée							
L'entourage et/ou le représentant légal sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée ou traçabilité de la recherche du consentement							
Les médecins et paramédicaux libéraux, les intervenants et partenaires concernés sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée							
Les ressources associées sont sollicitées	Achat de matériel, mise en place de partenariat...							
Les objectifs du projet personnalisé sont mis en œuvre	Traçabilité des actions du projet							
<b>EVALUATION</b>								
Le projet personnalisé de la personne accueillie est évalué en équipe	Traçabilité d'un temps d'évaluation en équipe							
Le référent et/ou le partenariat de la personne accueillie est évalué au moins une fois par an	Traçabilité d'un temps d'évaluation							

## L'accompagné traceur

Questions	Eléments de réponse
1 Savez-vous ce qu'est le projet d'accompagnement ?	
2 Avez-vous été associé à la démarche (préparation et élaboration du projet) ?	
3 En cas de refus de participation à l'élaboration de votre projet d'accompagnement, votre décision est-elle respectée ?	
4 Connaissez-vous votre référent projet d'accompagnement ?	



# Outils pour la conduite de projet

CAPPS  
BRETAGNE

Développé par :



Mutualisé par :



## Campagne régionale

### « Sur le chemin des attentes des usagers : le projet personnalisé »



**Protocole**

- ✓ Diagnostic organisationnel
- ✓ Audit sur dossier

**2. Objectifs**

Objectif principal :

Ce protocole a pour objet de vous permettre de conduire votre enquête de façon collective et autonome. Afin de concourir à la réussite de votre enquête et à la qualité du rapport d'analyse, nous vous invitons vivement à **renseigner l'intégralité du protocole et à en saisir les données sur le recueil en ligne de la plateforme eFORAP**.

**A COMPLÉTER PAR VOS SOINS**

**1. Contexte**

Suite aux travaux du groupe de travail spécifique « Sur le Chemin des Attentes des usagers : le Projet personnalisé (CAP) » en 2013 qui a produit un guide de mise en œuvre de la démarche dans les établissements EHPAD et du secteur HANDICAP et de l'adaptation de ce dernier au secteur des SSIAD en 2019.

Les travaux s'appuient notamment sur les textes et recommandations en vigueur en date de mai 2019, en particulier :

- La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, section 2 - Droits des usagers du secteur social et médico-social ;
- Le décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des ESSMS ;
- Recommandation de Bonnes pratiques de l'Anesm (HAS) « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » : Favoriser l'expression et la participation de l'usager dans la conception et la mise en œuvre du projet qui le concerne (août 2018)

La première campagne régionale d'évaluation est proposée en 2019 conformément au Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire 2018-2022, notamment l'orientation stratégique 2 « Le citoyen, l'usager acteur de sa santé et de son parcours de santé » et son action opérationnelle « Faire du projet personnalisé un pilier de l'amélioration du parcours de vie ».

**3. Type d'étude**

Il s'agit de réaliser une enquête d'état des lieux. Cette enquête est constituée de 2 volets :

- Un diagnostic organisationnel permettant de réaliser un premier état des lieux sur la démarche institutionnelle.
- Un audit sur dossier permettant d'évaluer la mise en œuvre opérationnelle du projet personnalisé.

Diagnostic organisationnel	Audit
Auto-évaluation	Audit ciblé sur dossier un jour donné

**4. Champ d'application**

Toutes les structures médico-sociales de la région Pays de la Loire.

**5. Critères d'inclusion & d'exclusion**

Structures volontaires pour participer (ayant retourné la charte d'engagement signée).

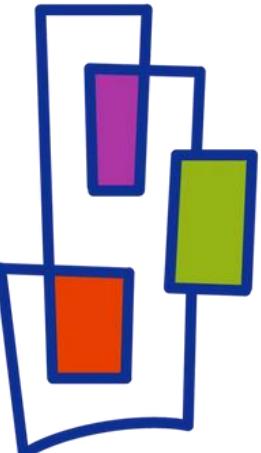
L'ensemble des résidents/usagers présents dans la structure depuis plus de 12 mois.

**6. Population & échantillonnage**

Diagnostic organisationnel	Audit sur dossier
Toutes les personnes ressources en charge institutionnel du projet personnalisé <input type="checkbox"/> Directeur(e) ou Directeur(e) adjoint(e) <input type="checkbox"/> Agent(e) de la structure <input type="checkbox"/> Infirmier(e) coordonnateur(e) / cadre de santé <input type="checkbox"/> Médecin coordinateur <input type="checkbox"/> Représentant du CVS	Ensemble des résidents/usagers accueillis depuis plus de 12 mois au moment du recueil de l'enquête <input type="checkbox"/> Plus de 30 résidents/usagers présents dans la structure depuis plus de 12 mois : exhaustivité. <input type="checkbox"/> Pour les structures de plus de 30 résidents/usagers présents dans la structure

## Le protocole





# Outils pour la conduite de projet

## L'outil de tirage au sort

Mode opérateur		
Préalables avant d'utiliser ce fichier :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner les dossiers répondants aux critères d'inclusion de l'étude</li> <li>Les numérotier <b>sans discontinuité</b></li> </ul>	
Utilisation de ce fichier Excel :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrer dans la cellule B3 le nombre de dossier éligibles</li> <li>Cliquer sur <b>Tirage au sort</b></li> <li>La liste des numéros des dossiers tirés au sort apparaît en colonne G</li> <li>Cliquer sur <b>Trier les dossiers</b></li> <li>La liste des numéros des dossiers tirés au sort apparaît triée en colonne I</li> </ul>	
<input type="button" value="Remise à zéro"/>		
Nb dossiers éligibles	Nb dossier à sélectionner	Tirage au sort
50	30	N° dossiers sélectionnés

PREMIERS CONTACTS		Pour cocher OUI	
1	La personne accueillie a été informée sur le projet personnalisé	Traçabilité de l'information délivrée	<i>Vous retrouvez dans le dossier de l'usager la trace écrite de l'information délivrée sur le projet personnalisé auprès de l'usager/résident. Cette trace écrite doit comprendre la date de l'information délivrée.</i>
2	Un recueil des attentes/données auprès de la personne a été réalisé	Grille de recueil remplie	<i>Vous retrouvez dans le dossier de l'usager une grille de recueil dédiée au recueil des attentes de l'usager. Cette grille doit être complétée et datée.</i>



Développé par :



Mutualisé par :



## Le guide de remplissage

Diagnostic organisationnel	
<p>Il est vivement conseillé de compléter cette grille de façon concertée entre les personnes identifiées concernées par le protocole de pilotage de la démarche du projet personnalisé entre les deux parties prenantes du protocole de pilotage de la démarche du projet personnalisé. Les onglets représentent les conditions permettant d'offrir un cadre de déploiement du projet personnalisé dans l'organisation de la structure.</p> <p>Le diagnostic organisationnel vise à autopiloter les méthodes et supports mis en œuvre par la structure de la réussite d'intégration du projet personnalisé dans l'organisation de la structure.</p> <p>Le diagnostic organisationnel est composé de 12 onglets répartis en 2 chapitres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de l'établissement autour du projet personnalisé : Projet d'établissement, partage d'information, procédures, référentiel, indicateurs de suivi, etc.</li> <li>Conception et mise en œuvre du projet personnalisé : Existence d'un recueil formalisé, temps dédiés, concertation, formalisation écrite, etc.)</li> </ul> <p>Les modalités de réponse proposées sont : oui, en grande partie, partiellement, non.</p> <p>Le choix de la modalité de réponse doit reposer sur les critères suivants :</p>	
Modèle de réponse	Etat d'avancement de nos structures
Oui	Préparation / mise en œuvre / formalisation terminée
En grande partie	Préparation / mise en œuvre en cours de réalisation
Partiellement	Préparation / mise en œuvre en cours de réalisation
Non	Absence de référence sur le sujet

Avril 2013

Page 2 sur 8

**Campagne régionale**

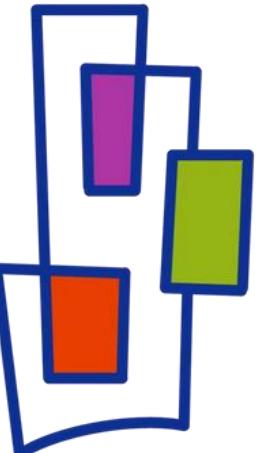
« Sur le chemin des attentes des usagers : le projet personnalisé »

**Guide de remplissage des grilles d'évaluation**

**De façon détaillée pour chacun des critères, les modalités de réponse reposent sur les éléments suivants :**

**A- L'ORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT AUTOUR DU PROJET PERSONNALISÉ**

# Outils pour la communication



Le Power point de présentation de l'évaluation (lancement / restitution)



Affiche invitation à la restitution des résultats



Développé par :



Mutualisé par :

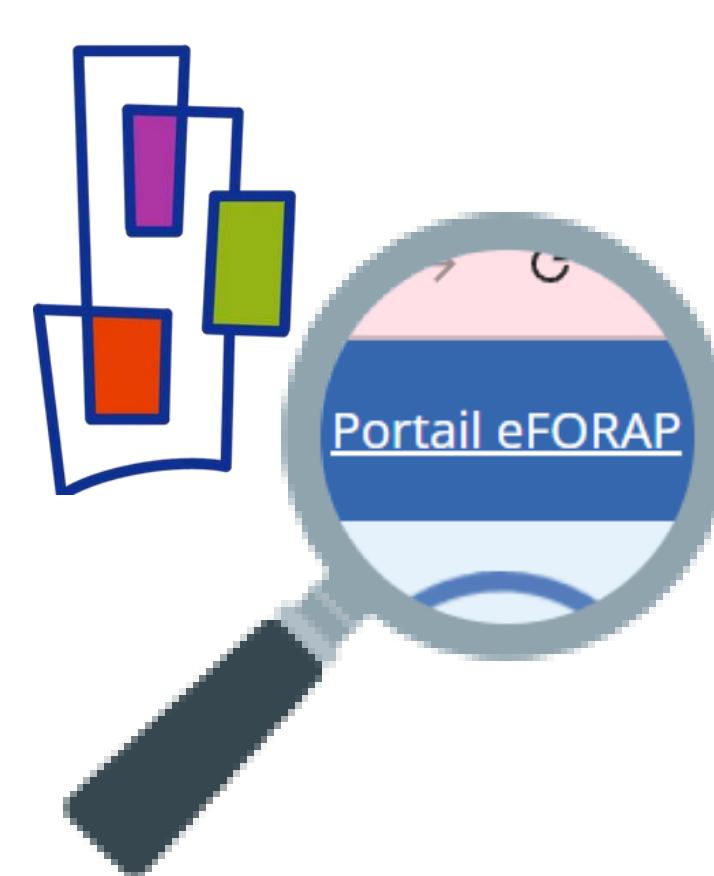


Rapport automatisé sur eFORAP





E-Forap :  
saisie et résultats en ligne



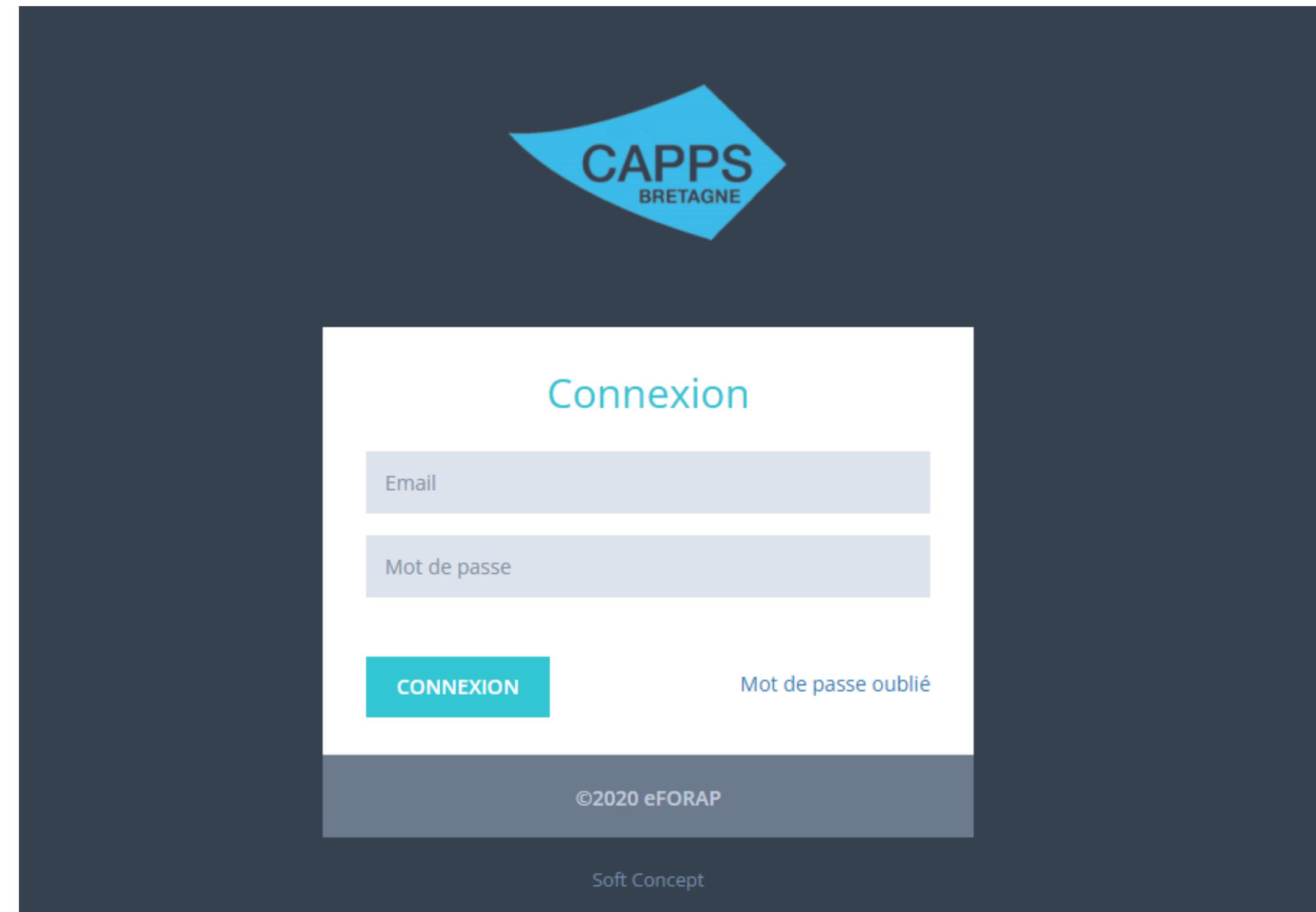
# Accès à eFORAP

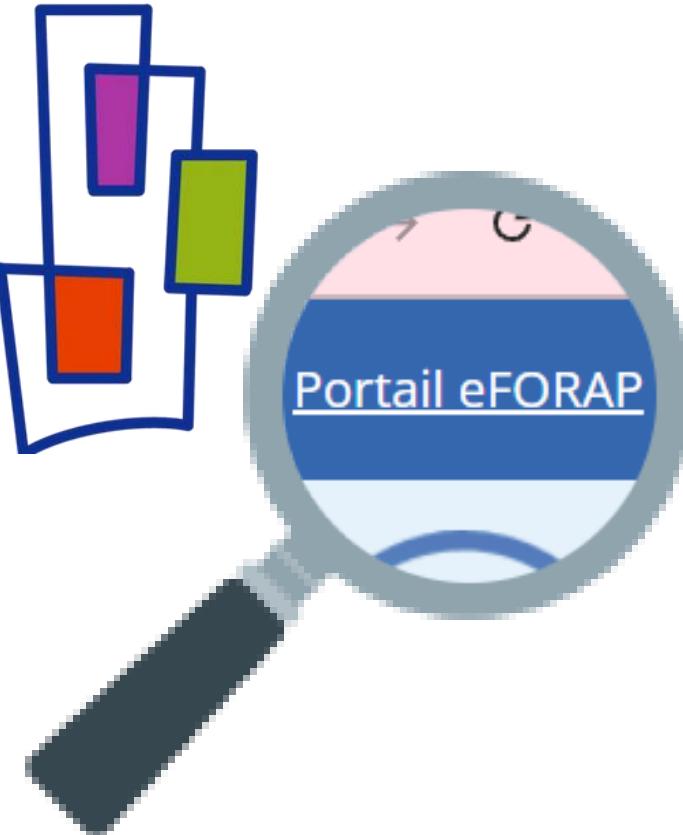


Développé par :

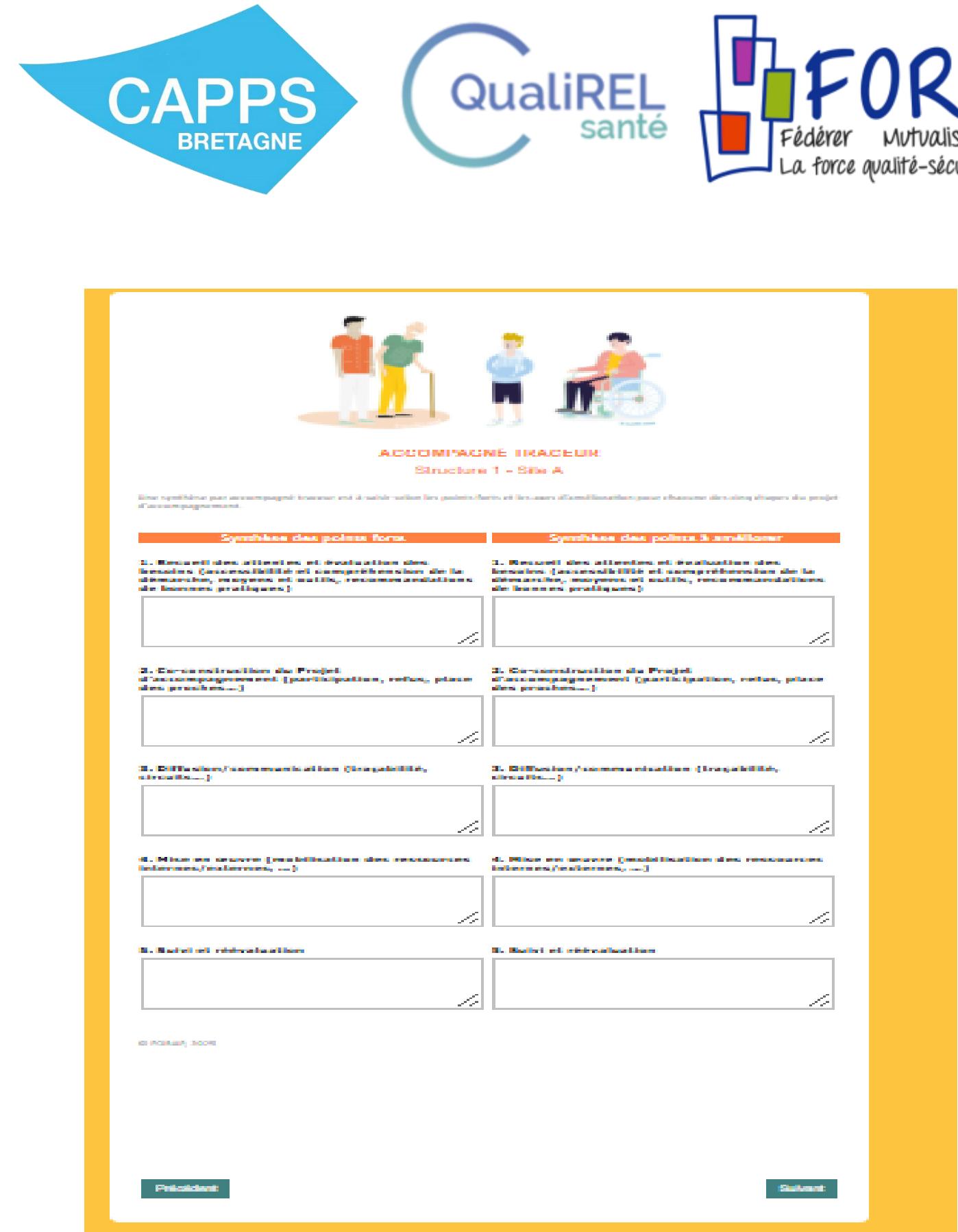


Mutualisé par :



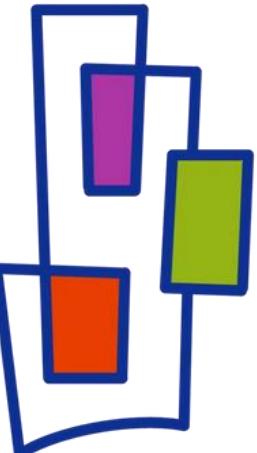


# Accès à eFORAP





# Calendrier de la campagne



# Calendrier de la campagne

Développé par :



Mutualisé par :



26 janvier au 27 mars 2026 :  
Période d'engagement



26 janvier 2026 :  
Webinaire de  
lancement

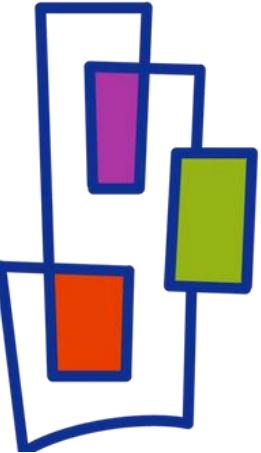
A partir du 2 mars :  
création des comptes  
eFORAP

Septembre 2026 :  
Restitution régionale





# Ressources régionales



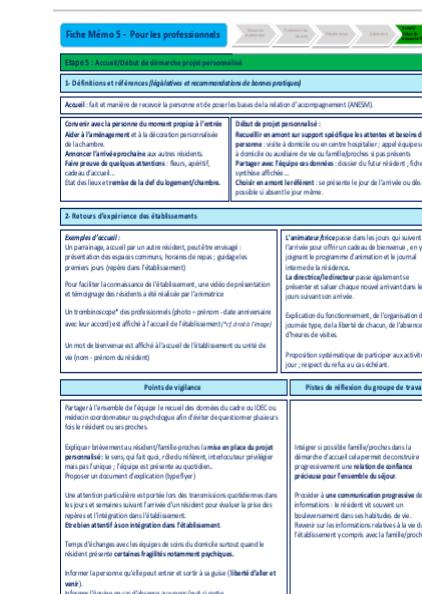
# Ressources associées

- Tryptique contrat de séjour



- Formation CAPPS Bretagne démarche de projet personnalisé

- Fiches mémo entrée en EHPAD



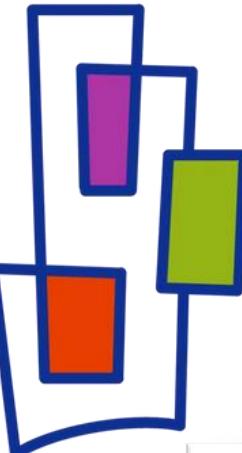
Développé par :



avec l'appui du CAPPS Bretagne

Mutualisé par :





# Autres ressources

**LES MIDIS  
DE LA QUALITÉ**

**ÉPISODE 8**  
**Projet personnalisé : relever  
le défi de la co-construction !**

**22 septembre 2025**  
**12h30 - 13h30**  
**Webinar ZOOM**  
pour participer:  
[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_mexE6rpTHy0idVnFHvpvA](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_mexE6rpTHy0idVnFHvpvA)

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bretagne

**CREAI**  
Centre régional d'études,  
d'actions et d'informations  
en faveur des personnes  
en situation de vulnérabilité

**CAPPS**  
BRETAGNE

Développé par :



Mutualisé par :





# Questions / Réponses